

CAP Electricité

OBJECTIFS ET DEBOUCHES

Le titulaire du CAP intervient en tant qu'électricien pour réaliser, à l'intérieur comme à l'extérieur des bâtiments, les travaux d'installations électriques destinés à l'éclairage, au chauffage, à la signalisation et à l'alimentation des machines.

Il installe, met en service, entretient et répare des ouvrages électriques, principalement en basse tension (domaine BTA : en dessous de 500 V en alternatif et de 750 V en continu).

Il intervient, sous la responsabilité d'un chargé de travaux, sur les installations de logements individuels ou collectifs, de bâtiments industriels, d'immeubles de bureaux, de réseaux de distribution...

Il met en place les installations électriques, assure leur mise en service et effectue les travaux de dépannage et de maintenance.

Il peut aussi exercer son métier dans les secteurs du transport, de la distribution, des équipements et installations électriques.

POURSUITES DE FORMATION

Ce diplôme à finalité professionnelle débouche sur la vie active.

Les titulaires de ce diplôme peuvent envisager une poursuite de formation afin :

- ✓ de développer des compétences complémentaires par le biais d'un CAP Connexe Installateur Sanitaire ou thermique en 1 an
- ✓ d'acquérir des compétences de niveau supérieur en préparant un BP Installations et Equipements Electriques en 2ans ou en intégrant la 2^{ème} année (classe de Première) du Bac Pro Electrotechnique, Energies, Equipements Communicants (EEEC) pour 2 ans

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir terminé une classe de 3^{ème} ou avoir 16 ans dans l'année de signature du contrat

ORGANISATION DE LA FORMATION

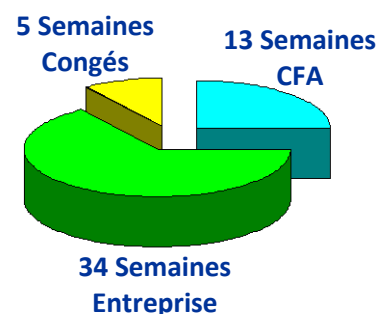
CONTENU DE LA FORMATION

- ↳ Lecture de plan, de schémas, de documentations concernant l'équipement et l'installation électrique.
- ↳ Réalisation d'installations, mise en service à partir de dossiers techniques en conformité avec les prescriptions de la norme NFC 15100, du Plan Particulier de Sécurité (PPSPS)...
 - Essais et mesures sur les circuits électriques, générateurs, récepteurs en courant continu et alternatif
 - Production, transport, distributions de l'énergie électrique
 - Utilisation des effets de l'énergie électrique
 - L'équipement électrique (canalisations, appareillages basse tension, systèmes communicants)
 - Formation aux habilitations des risques électriques

VOLUME D'HEURES HEBDOMADAIRES

Formation Professionnelle		Formation Générale	
Analyse de situations professionnelles et approche technologique	4h	Français, Hist. Géo, Education Civique	6h
Expérimentation et techniques de mise en œuvre	10h	Mathématiques, Sciences	5h
Dessin, étude de la construction, Arts appliqués	4h	Prévention Santé Environnement	2h
		Education Physique et Sportive, Ergomotricité	3h
		Anglais Professionnel	1h
	18h		17h

ALTERNANCE SUR UNE ANNEE



- ✓ Formation accessible par le biais d'un contrat d'apprentissage ou de la formation continue
- ✓ Gratuité de la formation (sauf hébergement (Internat) et restauration)

INFORMATIONS - INSCRIPTIONS

Avec le soutien financier de



BTP CFA CHARENTE MARITIME

11 rue de l'ormeau de pied

17100 SAINTES

Tél. : 05 46 74 37 22 / Fax : 05 46 74 33 06

www.btpcfa-charente-maritime.fr